

LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE AU MAROC

Des problèmes et des promesses

Le secteur de l'élevage offre des atouts incontournables qui lui permettent d'occuper le premier rang en termes de chiffre d'affaires agricole au Maroc.

En dépit des multiples défis liés principalement aux changements climatiques, à la flambée des prix de l'aliment de bétail et à la difficulté d'introduire de nouvelles technologies, l'élevage reste une valeur sûre de l'agriculture marocaine. L'élevage se place en effet en pole-position parmi les secteurs clés de l'agriculture en générant un chiffre d'affaires de près de 35 milliards de dirhams par an, représentant plus de 44% du chiffre d'affaires agricole.

La contribution des viandes bovines dans ce chiffre d'affaires s'élève à 37%, suivies des viandes ovines et caprines (30%), des viandes avicoles (16%) et de la production laitière (15%).

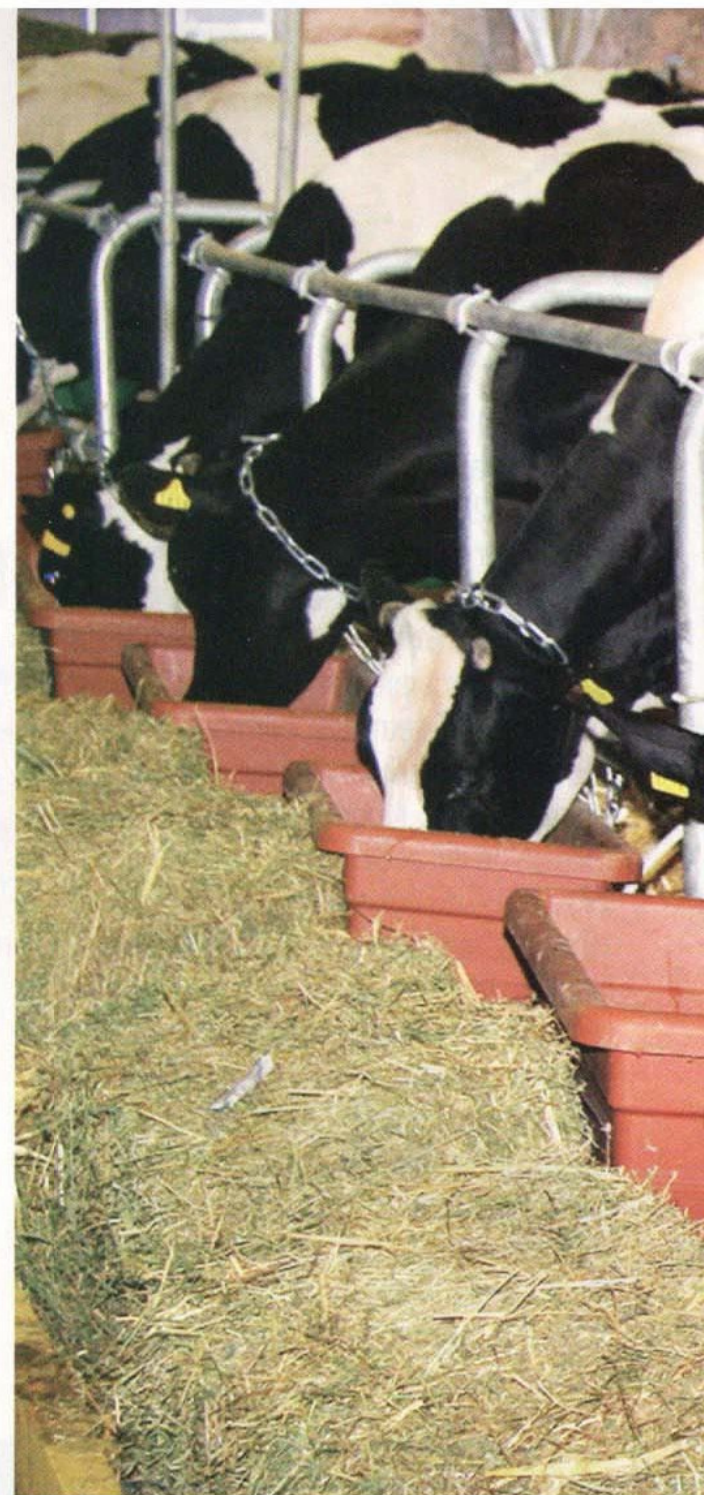
Des objectifs ambitieux

Ce secteur contribue amplement au développement économique du pays à travers la création d'emplois. Ainsi, plus de 2,5 millions de personnes travaillent dans la filière de la production animale. L'élevage ovin et caprin s'accapare 67% de ces emplois, suivi de la filière laitière (18%) et de l'élevage bovin (15%). Le secteur de l'élevage bénéficie d'un patrimoine animal important, avec 27 millions de têtes, dont 20,6 millions d'ovins, 5,5 millions de caprins, 2,7 millions de bovins, 180.000 de camélins, 160.000 de chevaux, ainsi que d'un secteur avicole extrêmement développé, qui se prête à l'export.

Outre le savoir-faire des professionnels, la diversité des ressources génétiques, représentée par des races adaptées avec les conditions de l'environnement, constitue un atout majeur pour ce secteur. En revanche, il se heurte à un certain nombre de contraintes qui limitent son développement. Le secteur de l'élevage est frappé de plein fouet par la flambée des prix des matières premières au niveau international. Les changements climatiques, les problèmes de maîtrise des maladies et le grand nombre de petits éleveurs sont autant de problèmes qui nuisent au développement du secteur. Le nombre élevé des petits éleveurs constitue une entrave à leur encadrement et rend difficile l'introduction de nouvelles technologies.

Pour occuper une position plus confortable, le secteur devait accorder une attention particulière aux petits et moyens éleveurs. Cette attention est traduite par la constitution de coopératives, un maillon fort pour développer la production animale. Les 2.000 coopératives opérant dans ce secteur jouent un rôle important.

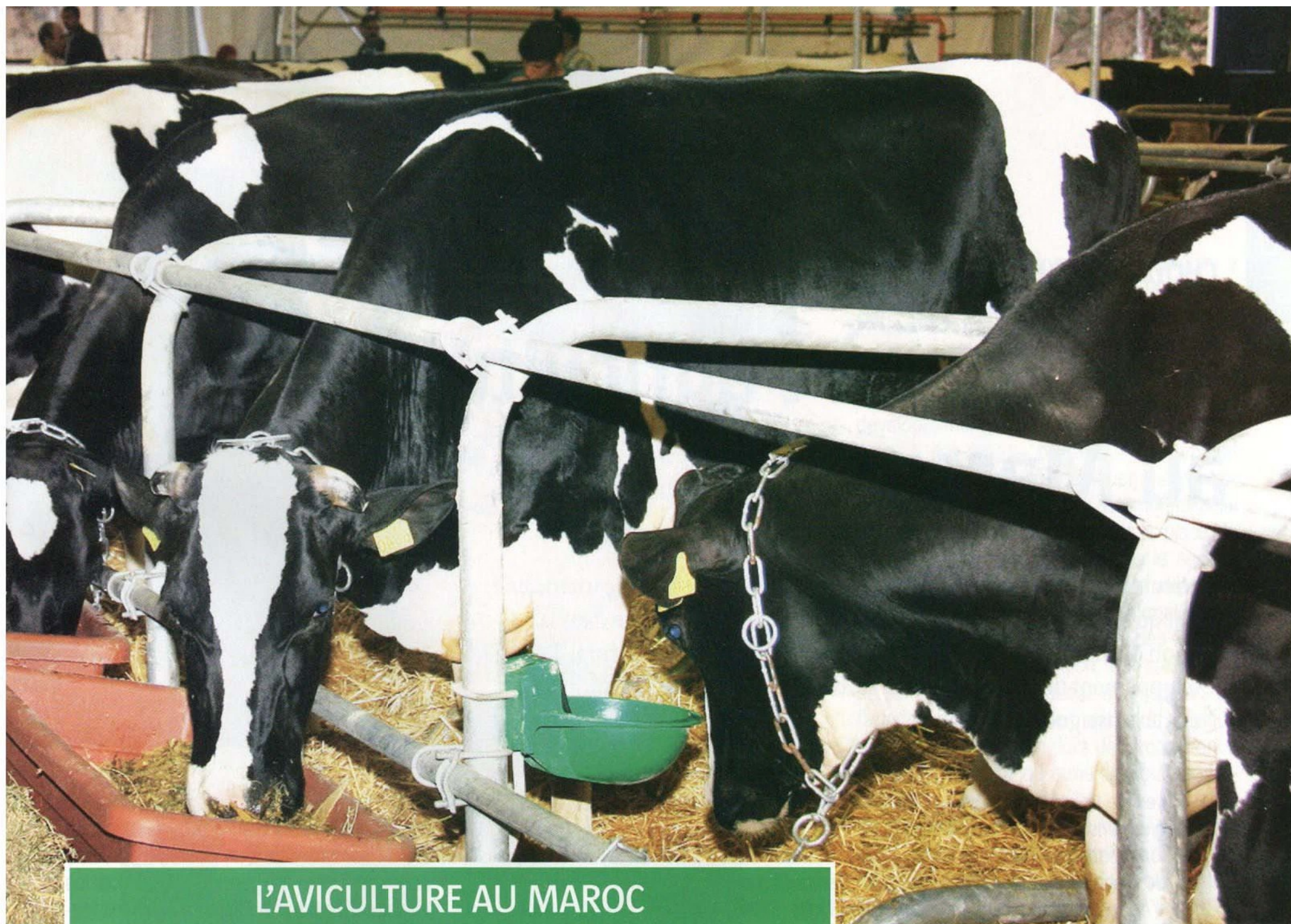
Le Plan Maroc Vert (PMV) a fixé des objectifs ambitieux et prévu des programmes d'action spécifiques à chaque filière, selon une approche intégrée et globale. Pour les viandes rouges, la production doit atteindre 500.000 tonnes en 2020, contre 450.000 tonnes en 2014, alors que la production avicole devrait passer de 500.000 tonnes en 2010 à 900.000 tonnes en 2020. Ce



plan ambitieux apporte un certain nombre d'incitations financières aux grands projets générateurs de forte valeur ajoutée et aux petits et moyens agriculteurs à hauteur de 80%.

Continuité du développement

L'Etat apporte un soutien aux associations d'éleveurs qui s'occupent de l'encadrement de proximité des petits éleveurs et de l'organisation des journées de sensibilisation pour les initier à des nouvelles techniques d'élevage. Pour la mise en œuvre du plan de développement de la filière viandes rouges, un premier contrat-programme a été signé entre le gouvernement et la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges (Fiviar) pour la période 2009-2014. Un deuxième contrat-programme a été conclu pour la période 2014-2020 afin d'assurer la continuité du développement de la filière autour de l'amont et de l'aval. Grâce aux efforts consentis pour le développement de cette filière, son chiffre d'affaires est passé de 18,3 à 26,5 milliards



L'AVICULTURE AU MAROC

L'élevage avicole est un secteur qui présente beaucoup d'opportunités pour les investisseurs et offre une rentabilité intéressante, qui tourne autour de 12% (hors amortissement et impôt), pour peu que l'on soit vigilant sur la gestion du business. Mieux, le potentiel d'évolution est très important. En effet, compte tenu de leurs prix relativement bas par rapport aux autres denrées animales, les produits avicoles sont consommés par

tous les Marocains et constituent un pilier de l'amélioration de la sécurité alimentaire de notre pays en termes de protéines d'origine animale.

Le secteur des viandes blanches permet la création de 98.000 emplois directs et de 225.000 emplois indirects. Il génère 21 milliards de dirhams par an et totalise des investissements de l'ordre de 8,7 milliards de dirhams par an. Le Maroc produit annuellement 320 millions de poussins et 7,8 millions de dindonneaux. Concernant

la production de viandes blanches, elle s'élève à 490.000 tonnes en plus de 3,9 milliards d'œufs. Ayant évolué pendant des années dans une situation d'anarchie, le secteur avicole est, depuis 2006, strictement réglementé et mieux structuré. Si 5.900 élevages existaient en 2006, aujourd'hui il ne subsiste que 5.032 élevages autorisés de poulet de chair, 307 élevages de dinde et 226 élevages de poules pondeuses ●



de DH entre 2008 et 2017 et la valeur ajoutée de 10,2 à 14,9 MMDH. La filière a permis d'améliorer l'emploi en amont, passant de 130 à 150 millions JT (jours travaillés), dont la part des femmes représente 20%. Pour ce qui est de la marge de bénéfice que peut tirer un éleveur, elle dépend de plusieurs facteurs, notamment le potentiel de production du bétail, l'alimentation, le suivi médical et le savoir-faire de l'éleveur.

En ce qui concerne la répartition géographique de chaque filière, l'élevage bovin est concentré à Meknès-Tafilalet, Chaouia-Ouardigha et Marrakech-Tensift-El Haouz, tandis que les régions de Taza-Al Hoceïma-Taounate et de Fès-Bouleman s'occupent de l'élevage ovin et caprin. La région du Sud monopolise l'élevage camelin, alors que l'aviculture moderne touche les grandes régions, notamment l'axe Tanger-Agadir et Fès-Meknès ●

Mohamed DAROUICHE